

MARCHES PUBLICS DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Appel d'offres ouvert

Articles L 2124-2 et R 2124-2 du Code de la Commande publique



**« ETUDE HYDROLOGIE MILIEUX USAGES CLIMAT (HMUC) DU SAGE
ESTUAIRE DE LA LOIRE »**

N° de marché

2 0 2 1 - 0 1

Acte d'Engagement (AE)

N° de l'AE : 2021-01

Conditions de remise des offres :

Date et heure limites de réception : **19 juillet 2021 à 12h00**Antea Group - A - -An Le présent AE comporte 23 pages numérotées de 1 à 23

Chaque page doit être paraphée par le représentant du prestataire habilité à signer le marché

Document lu et approuvé par le prestataire	A	Le
Signature du prestataire (représentant habilité à signer le marché) et cachet		

ACTE D'ENGAGEMENT

Personne publique contractante :

SYNDICAT MIXTE LOIRE AVAL

Objet du marché :

ETUDE HYDROLOGIE MILIEUX USAGES CLIMAT (HMUC) DU SAGE ESTUAIRE DE LA LOIRE

Mode de passation et forme de marché :

MARCHE PUBLIC passé en APPEL d'OFFRES OUVERT en application des articles L 2124-2 et R 2124-2 du Code de la Commande publique

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :

Caroline ROHART – Directrice du SYLOA

Ordonnateur :

Jean-Sébastien GUITTON – Président du SYLOA

Comptable public assignataire des paiements :

Trésorier départemental

SOMMAIRE

I.	Article 1 : Contractant.....	4
II.	Article 2 : Prix.....	6
III.	Article 3 : Composition de l'équipe projet	7
IV.	Article 4 : Délais d'exécution	7
V.	Article 5 : Avance.....	8
VI.	Article 6 : Paiement.....	8
VII.	Article 7 : Nomenclature(s)	9
VIII.	Annexe n° 1 : Relative à la déclaration de sous-traitance	13
IX.	Annexe n° 2 : Désignation des co-traitants et répartition des prestations.....	23

I. Article 1 : Contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché indiquées dans le cahier des clauses administratives particulières n°2021_01, qui fait référence au CCAG-Prestations intellectuelles et conformément à leurs clauses et stipulations ;

Le signataire (Candidat individuel),

M. Daniel PIERRE

Agissant en qualité de :

Directeur de la Recherche et de l'Innovation

m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale

.....

Adresse

.....

Adresse électronique

Numéro de téléphone

Télécopie

Numéro de SIRET

Code APE

Numéro de TVA intracommunautaire

engage la société Antea France SAS sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale

Antea Group - Antea France SAS

.....

Adresse

ZAC du Moulin - 803, boulevard Duhamel du Monceau - CS 30602 - 45166 OLIVET cedex

.....

Adresse électronique secretariat-did@anteagroup.fr

Numéro de téléphone 02 38 64 02 07

Télécopie 02 38 64 02 82

Numéro de SIRET 393 206 735 00598

Code APE 7112 B

Numéro de TVA intracommunautaire **FR16 393 206 735**

Le mandataire (Candidat groupé),

M

Agissant en qualité de :

.....

désigné mandataire :

- du groupement solidaire
 solidaire du groupement conjoint
 non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale

.....

Adresse

.....

Adresse électronique.....

Numéro de téléphone

Télécopie

Numéro de SIRET

Code APE

Numéro de TVA intracommunautaire

S'engage, au nom des membres du groupement¹, sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter, sans réserve, les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 150 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

¹ L'annexe relative à la désignation des co-traitants est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire. Elle est recommandée dans le cas d'un groupement conjoint.

II. Article 2 : Prix

La mission est décomposée en **une tranche ferme** et **quatre tranches optionnelles**.

Aucune variante n'est autorisée.

Les prestations supplémentaires concernent :

- La programmation de réunion,
- L'analyse de l'hydrologie et la détermination des débits écologiques pour toute unité de gestion supplémentaire (phase 2),
- L'emplacement d'une station supplémentaire d'estimation des débits écologiques (phase 2),
- La reconstitution des débits d'objectifs d'étiage pour toute unité de gestion supplémentaire (phase 3),
- L'évaluation des volumes globaux disponibles pour toute unité de gestion supplémentaire (phase 3),
- La proposition de scénarios de volumes prélevables pour toute unité de gestion supplémentaire (phase 3),
- L'étude des conditions de prélèvements hivernaux (phase 3),
- La caractérisation des unités de gestion déficitaires (phase 3).

L'ensemble des fournitures à livrer ou des services à exécuter sera rémunéré par application d'un prix global forfaitaire égal à :

Montant H.T. :	428 750.00	Euros
TVA (taux de 20 %) :	85 750.00	Euros
Montant T.T.C. :	514 500.00	Euros
Soit en toutes lettres :	Cinq cent quatorze mille cinq cent euros TTC	

L'évaluation de l'ensemble des prestations telle qu'elle en résulte de la décomposition forfaitaire est fixée comme suit (à compléter par le candidat) :

TRANCHES	ELEMENTS DE MISSION	PRIX
TRANCHE FERME	Phase 1 : Appropriation du territoire	41 950 € HT
	Phase 2 : Etat initial et diagnostic des volets Hydrologie, Milieux, Usages et Climat – Croisement des quatre volets HMUC	207 100 € HT
	Phase 3 : Définir les débits objectifs d'étiage, proposer des scénarios de volumes prélevables, étudier les conditions de prélèvements hivernaux pour caractériser les unités de gestion superficielles cohérentes	59 250 € HT
	Phase 4 : Identifier les limites de l'étude et évaluer les perspectives	5 000 € HT
TRANCHES OPTIONNELLES	Tranche optionnelle 1 : Consolider la connaissance sur deux sous-bassins versants pilotes	65 550 € HT
	Tranche optionnelle 2 : Etudier les débits de gestion de crise	15 050 € HT
	Tranche optionnelle 3 : Animer et concerter pour aboutir à la répartition des volumes prélevables entre les catégories d'usagers, validée par le comité de pilotage	22 450 € HT
	Tranche optionnelle 4 : Etudier l'opportunité de mettre en place une gestion collective et concertée de l'irrigation	12 400 € HT
TOTAL		428 750 € HT
	Réunion supplémentaire	1 500 € HT
	Analyse de l'hydrologie et la détermination des débits écologiques pour toute unité de gestion supplémentaire (phase 2)	16 000 € HT
	Emplacement d'une station supplémentaire d'estimation des débits écologiques (phase 2)	4 000 € HT
	Reconstitution des débits d'objectifs d'étiage pour toute unité de gestion supplémentaire (phase 3)	3 000 € HT
	Evaluation des volumes globaux disponibles pour toute unité de gestion supplémentaire (phase 3)	3 000 € HT
	Proposition de scénarios de volumes prélevables pour toute unité de gestion supplémentaire (phase 3)	3 000 € HT
	Etude des conditions de prélèvements hivernaux (phase 3)	2 000 € HT
	Caractérisation des unités de gestion déficitaires (phase 3)	2 500 € HT

III. Article 3 : Composition de l'équipe projet

L'équipe-projet est présentée et clairement identifiée :

- le directeur de projet : Julien DAVID
- le chef de projet : Julien DAVID

Si des changements devaient intervenir, le prestataire en informe immédiatement le maître d'ouvrage et doit justifier d'une mobilisation maintenue à un niveau de qualification équivalent. Le prestataire prendra à sa charge les coûts supplémentaires occasionnés par ces changements.

IV. Article 4 : Délais d'exécution

Le délai d'exécution de l'ensemble des prestations est de 24 mois.

Le délai d'exécution des prestations démarre à la date de notification du marché par le maître d'ouvrage, les prestations de chacune des phases/tranches optionnelles seront exécutées à compter de la date précisée par ordre de service.

La notification du marché et le déclenchement des tranches optionnelles sont conditionnés par la décision du Comité Syndical du SYLOA (au regard notamment des crédits inscrits au budget primitif) et/ou l'acceptation du financement de l'étude par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et la Région Pays-de-la-Loire.

V. Article 5 : Avance

Cet article fait référence aux articles L 2191-3, R 2191-1 et R 2191-3 du Code de la Commande publique et l'article 3.8 du CCAP de la présente consultation.

Je renonce au bénéfice de l'avance (cochez la case correspondante) :

OUI

NON

L'attention des candidats est attirée sur le fait que si aucun choix n'est fait, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise renonce à percevoir l'avance.

VI. Article 6 : Paiement

La personne publique contractante se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants² :

Ouvert au nom de : Antea France SAS

pour les prestations suivantes : Etude hydrologie milieux usages climat

Domiciliation : Orléans

Code banque : 30003 Code guichet : 01540 N° de compte : Clé RIB : 93
00020446836

IBAN : FR76 3000 3015 4000 0204 4683 693

BIC : SOGEFRPP

Ouvert au nom de :

pour les prestations suivantes :

Domiciliation :

Code banque : Code guichet : N° de compte : Clé RIB :

IBAN :

BIC :

En cas de groupement solidaire, le paiement est effectué sur³ :

² Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.

³ Cocher la case correspondant à votre situation

un compte unique ouvert au nom du mandataire;

les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

NB : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCAP s'appliquent.

VII. Article 7 : Nomenclature(s)

La ou les classifications principales et complémentaires conformes au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) sont :

Classification principale	Classification complémentaire
Services de conseil en ingénierie de l'environnement (713130005)	

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant de l'article L 2141-1 et suivants du Code de la Commande publique.

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en un seul original

A Olivet.....

Le 16/07/2021.....

Signature du candidat

Porter la mention manuscrite

Lu et approuvé



ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

*Est acceptée la présente offre pour valoir
marché*

A Vertou

Le 18 novembre 2021

**Signature du représentant du pouvoir
adjudicateur habilité par la délibération en date
du 12 octobre 2020**



Elle est complétée par les annexes suivantes⁴ :

- Annexe n°... relative à la présentation d'un sous-traitant (ou DC4) ;
- Annexe n°... relative à la désignation et répartition des cotraitants en cas de groupement
- Autres annexes (A préciser) :

⁴ Cocher la case correspondante

NOTIFICATION DU MARCHE AU TITULAIRE (Date d'effet du marché)

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu à titre de notification une copie du présent marché »

A le⁵

Signature

⁵ Date et signature originales

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES⁶

Certificat de cessibilité établi en date du à

OU

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

1 La totalité du marché dont le montant est de (*indiquer le montant en chiffres et en lettres*) :

.....

2 La totalité du bon de commande n° afférent au marché (*indiquer le montant en chiffres*

et lettres) :

3 La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (*indiquer en chiffres et en lettres*) :

.....

4 La partie des prestations évaluée à (*indiquer le montant en chiffres et en lettres*) :

.....

et devant être exécutée par

en qualité de :

membre d'un groupement d'entreprise sous-traitant

A le⁷

Signature

⁶ Cochez la case qui correspond à votre choix, soit certification de cessibilité soit copie délivrée en unique exemplaire

⁷ Date et signature originales